



# COMPTE-RENDU POUR AFFICHAGE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Affichage le 24 février 2017

## JEUDI 16 février 2017 à 20 h 30

L'an deux mil dix-sept, le seize février à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de CHÉMERÉ LE ROI, légalement convoqués le 10 février 2017, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 se sont réunis à la mairie sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc LANDELLE, Maire de CHEMERE LE ROI.

Étaient présents M. Mmes les conseillers municipaux :

LANDELLE Jean-Luc, BESNIER Evelyne, CARIOU Philippe, GUILLOIS Véronique, GASNIER Jean-Louis, MASSA Georges, BARADU Philippe, LEVEAU Andrée

Étaient absents excusés : KHÛNE Agnès

Secrétaire de séance : BESNIER Evelyne

Membres convoqués : 9  
Membres présents : 8  
Membres votants : 8

Monsieur le Maire rappelle le procès-verbal en date du 15 décembre 2016.

Les membres du Conseil municipal présents à ladite séance approuvent le procès-verbal à l'unanimité.

Voici l'ordre du jour :

1. Visite du chantier « réhabilitation thermique du bâtiment de la mairie »
2. Récapitulatif des marchés 2016
3. Subventions 2017
4. Orientation budgétaire 2017
5. Devis pour entretien décennal de l'orgue
6. Réhabilitation du bâtiment de la mairie : Avenant N°1 au marché de maîtrise d'œuvre
7. Suivi du dossier PLUI avec la CCPMG
8. Chantiers argent de poche 2017
9. Avis sur dossiers soumis à enquête publique des SYNDICATS DE BASSIN DE RIVIERE L'ERVE et LA VAIGE
10. Ecoles du RPI de l'E.R.V.E
11. Compte-rendu des réunions depuis le 15 décembre 2016

## **VISITE CHANTIER « RÉHABILITATION THERMIQUE DU BÂTIMENT MAIRIE »**

### **DÉLIBÉRATION 2017-02-1-**

#### **RÉCAPITULATIF DES MARCHES CONCLUS EN 2016**

Conformément à l'article 133 du code des marchés publics, Le Conseil municipal approuve la publication de M. le Maire de la liste des marchés conclus l'année précédente ainsi que le nom des attributaires.

### **DÉLIBÉRATION 2017-02-16-2**

#### **SUBVENTIONS 2017**

Le conseil municipal, après délibération, décide de voter les subventions 2017 suivant le tableau ci-dessous. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2017.

Le Conseil municipal précise que ces subventions seront versées sous réserve que chaque association fournisse son bilan comptable de l'année précédente et le cas échéant que la convention de mise à disposition de locaux communaux soit signée pour l'année en cours.

Le Conseil municipal charge M. Le Maire de rembourser les frais d'électricité des vestiaires du football club de CHEMERE-LA BAZOUGE. Les crédits seront inscrits au budget 2017, article 6188.

## ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2017 : INVESTISSEMENT 2017

Le Conseil municipal étudie point par point et après délibération, décide pour l'année 2017 :

### **DÉLIBÉRATION 2017-02-16-3**

#### **ACCORD DE SUPPRESSION DU COMPTEUR ÉLECTRIQUE DU BUREAU SIAEP**

Le Conseil municipal, après étude du devis ENEDIS de suppression de branchement à l'adresse 1 place de la mairie- Bureaux mairie-53340 CHEMERE LE ROI, **délibère et décide de valider le devis ENEDIS pour un montant de 339.60 € TTC 283 € HT**

### **DÉLIBÉRATION 2017-02-16-4**

#### **RÉPARATION ÉTANCHÉITÉ TOITURE CANTINE SCOLAIRE**

Le Conseil municipal, après étude du devis de l'entreprise SARL CCV de VIMARCE pour la réparation de l'étanchéité du chéneau et la réfection de la gouttière suite aux infiltrations d'eau dans la cantine scolaire, **délibère et décide de le valider pour un montant de 3 273.30 € TTC 2 727.75 € HT**

### **DÉLIBÉRATION 2017-02-16-5**

#### **RÉFECTION DES GOUSSIÈRES DE L'ÉCOLE MATERNELLE ET DU LOGEMENT ATTENANT**

Le Conseil municipal délibère et décide de solliciter plusieurs devis pour cette réfection. Les travaux seront à programmer rapidement compte-tenu du mauvais état des gouttières de ce bâtiment.

### **DÉLIBÉRATION 2017-02-16-6**

#### **AMÉNAGEMENT BUREAU DU MAIRE**

M ; Le Maire fait état d'un devis établi à sa demande par l'entreprise VEILLE, assurant actuellement le lot menuiseries dans le cadre de la réhabilitation thermique du bâtiment de la mairie, pour l'aménagement du bureau du Maire.

Le devis de mobilier de bureau fourniture et pose est de 2 465.87 € HT- 2 959.04 € TTC.

**Le Conseil municipal, compte-tenu des transferts de compétence du SIAEP actuellement en cours et de l'incertitude du devenir des bureaux, décide de surseoir à ce projet.**

### **DÉLIBÉRATION 2017-02-16-7**

#### **ENTRETIEN DÉCENNAL DE L'ORGUE**

Le Conseil municipal, après étude du devis de CONAN MANUFACTURES D'ORGUES, pour effectuer un entretien décennal de l'orgue de l'église, **délibère et décide de**

**- valider pour un montant de 3 070 € HT 3 684 € TTC**

**- de demander la participation à l'association « les amis du village » et « la paroisse » conformément à la convention tripartite signée le 20 octobre 2007 et à l'avenant N°1 signé le 1<sup>er</sup> décembre 2014.**

### **DÉLIBÉRATION 2017-02-16-8**

#### **CONTOURNEMENT OUEST RD 166 DE CHÉMERÉ LE ROI**

Compte-tenu des rencontres récentes avec les riverains ainsi que le Conseil départemental, **Le Conseil municipal, après délibération, décide de s'engager dans la réalisation du contournement ouest RD de CHEMERE LE ROI et demande au Conseil départemental la programmation de ces travaux en 2017.**

### **DÉLIBÉRATION 2017-02-16-9**

#### **AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE**

Conformément au dossier ADA'P déposé e préfecture le 4 décembre 2015 et au calendrier prévisionnel de mise en accessibilité,

Le Conseil municipal délibère et décide de la réalisation de ces travaux de mise en accessibilité dans les différents bâtiments communaux en 2017.

**DÉLIBÉRATION 2017-02-16-10****PROGRAMME VOIRIE 2017**

Le Conseil municipal délibère et décide, compte-tenu du travail de la commission voirie, d'ouvrir un crédit de 10 000 € en investissement du budget voirie 2017.

Des travaux d'entretien et notamment de curage de fossés seront également à programmer.

**DÉLIBÉRATION 2017-02-16-11****RÉHABILITATION THERMIQUE DE LA MAIRIE  
AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE**

Le Conseil municipal, après délibération, décide

- de modifier le marché de maîtrise d'œuvre et donne son accord pour signer un avenant N°1 portant le forfait de rémunération à 17 201.97 € HT soit 20 642.36 € TTC. Ce montant devient un forfait définitif de rémunération.

- de charger M. Le maire de la signature des pièces et actes nécessaires à ce changement.

**DÉLIBÉRATION 2016-01-28-12****CHANTIERS ARGENT DE POCHE 2017**

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité ;

1) De proposer trois chantiers :

- du 10 avril 2017 au 14 avril 2017

- du 17 au 21 juillet 2017

- du 23 au 27 octobre 2017

pour jeunes répartis en une équipe de 9 heures à 12 heures. Chaque jeune sera indemnisé sur la base de 15€ par jour pour 3 heures de travail par jour.

2) De désigner CARIOU Philippe, référent et Emmanuel ECHIVARD, employé communal comme encadrant de l'équipe.

3) Autorise le Maire à signer les contrats passés avec les jeunes et à la demande d'exonération de charges auprès de l'URSSAF

**DÉLIBÉRATION 2016-01-28-13****AVIS SUR LE DOSSIER SOUMIS A ENQUÊTE PUBLIQUE DE TRAVAUX DE  
RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET TRAVAUX SUR LES  
OUVRAGES HYDRAULIQUES  
DU SYNDICAT DE BASSIN DE RIVIÈRE LA VAIGE**

Après délibération, le conseil municipal donne un avis favorable à ce programme de restauration et d'entretien d'un montant de 2 220 468 € TTC pour la période 2017-2021 sur le bassin versant de la Vaige, dans le cadre de la déclaration d'intérêt général et d'autorisation au titre de la loi sur l'eau.

**DÉLIBÉRATION 2016-01-28-14****AVIS SUR LE DOSSIER SOUMIS A ENQUÊTE PUBLIQUE DE TRAVAUX DE  
RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE TRAVAUX SUR LES  
OUVRAGES HYDRAULIQUES  
DU SYNDICAT DE BASSIN DE LA RIVIÈRE L'ERVE**

Après délibération, le conseil municipal donne un avis favorable au programme de restauration et d'entretien (Volet 1) d'un montant estimé à 819 483 € TTC pour la période 2017-2021 concernant les travaux de restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de l'Erve, hors ouvrages hydrauliques du cours principal de l'Erve et du Pont d'Orval, d'une part et à la déclaration d'intérêt général d'autorisation unique sollicitée au titre de la loi sur l'eau par le Syndicat du Bassin de l'Erve, d'autre part.

**ÉCOLES DU RPI DE L'E.R.V.E**

M ; Le Maire donne le compte-rendu de réunions avec les Maires, élus qui ont lieu courant décembre concernant la rentrée scolaire de l'année prochaine 2017-2018.

La carte scolaire est désormais arrêtée et confirme un maintien de quatre classes au sein du RPI de l'E.R.V.E. Les effectifs prévus pour 2017-2018 sont de 83 + 6 enfants scolarisables.

## COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS depuis le 15 décembre 2016

### a) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MESLAY GREZ

RÉUNIONS CCPMG	Date réunion	Rapporteur
Conseil communautaire	29/11/2016	LANDELLE JL
Conseil communautaire	20/12/2016	LANDELLE JL
Bureau CCPMG	7/02/2017	LANDELLE JL
Commission des Maires	7/02/2017	LANDELLE JL

### b) MARPA Réunion

Mercredi 21 décembre 2016 et 18 janvier 2017

Rapporteur : LANDELLE Jean-Luc

### c) Cérémonie des vœux à CHEMERE LE ROI

Dimanche 15 janvier 2017

Rapporteur : LANDELLE Jean-Luc

### d) COFIL GAL SUD

JEUDI 2 février 2017

Rapporteur : LANDELLE Jean-Luc

### e) Séminaire TEPCV à ANGERS

Mercredi 8 février 2017

Rapporteur : LANDELLE Jean-Luc

## SÉANCE du 16 février 2017

### Délibérations prises du N°2017-02-16-1 au N°2017-02-16-14

RÉFÉRENCE DÉLIBÉRATION	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION
N° 2017-02-16-1	Récapitulatif des marchés conclus en 2016
N° 2017-02-16-2	Subventions 2017
N° 2017-02-16-3	Accord de suppression du compteur électrique du bureau SIAEP
N° 2017-02-16-4	Réparation de l'étanchéité de la toiture de la cantine scolaire
N° 2017-02-16-5	Réfection des gouttières de l'école maternelle eu logement attenant
N° 2017-02-16-6	Aménagement bureau du Maire
N° 2017-02-16-7	Entretien décennal de l'orgue
N° 2017-02-16-8	Contournement ouest RD166 de CHÉMERÉ LE ROI
N° 2017-02-16-9	Agenda d'accessibilité programmée
N° 2017-02-16-10	Programme voirie 2017
N° 2017-02-16-11	Réhabilitation thermique de la mairie Avenant N°1 au marché de maîtrise d'œuvre
N° 2017-02-16-12	Chantiers argent de poche en 2017
N° 2017-02-16-13	Avis sur le dossier enquête publique SYNDICAT DE BASSIN DE LA RIVIERE LA VAIGE
N° 2017-02-16-14	Avis sur le dossier enquête publique SYNDICAT DE BASSIN DE LA RIVIERE L'ERVE

Fait à CHEMERE LE ROI, le 16 février 2017

Le Maire

LANDELLE Jean-Luc